

ALSH MERCREDIS 2023

**DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE
AU PLUS TARD LE MERCREDI PRÉCÉDENT L'INSCRIPTION****(En cas d'inscription à la cantine le lundi de la semaine précédent le mercredi)**(à déposer au secrétariat ou par mail : servicescolaire@evettesalbert.fr)

NOM / Prénom de l'enfant

Mon enfant fréquentera l'accueil de loisirs (**cocher les jours de présence**)**La restauration est accessible** également pour les enfants **inscrits en demi-journée****MOIS DE** _____ (à compléter impérativement)

	Accueil matin 7h30-8h30	Alsh matin 8h30-12h	Restauration 12h-14h	Alsh Après-midi 14h-17h30	Alsh Journée avec repas 8h30-17h30	Accueil soir 17h30-18h15
MERCREDI 1						
MERCREDI 2						
MERCREDI 3						
MERCREDI 4						

- ✦ Toute absence doit être justifiée par un certificat médical
- ✦ A défaut de certificat médical ou de respect des délais impartis pour annuler, la présence de votre enfant sera facturée.
- ✦ Toute modification du planning de présence de votre enfant doit être impérativement signalée en mairie le lundi de la semaine précédant la date.
- ✦ **Le montant du supplément forfaitaire appliqué après 18h15 est fixé à 20,00 €.**

 J'autorise mon (mes) enfant (s) à participer aux sorties en extérieur prévues dans le programme mensuel.**Date et signature des parents****Réservé Mairie**

Date de réception